

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

15 JANVIER 1911

No. 2

SOMMAIRE— Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et "Le Canada"—Une lettre de S. G. Mgr Lezal concernant la question universitaire—Vaillante déclaration de Mgr Delaunoy—Saint Josaphat—Profession religieuse et vêtture à la Maison Vicariale—Lettre de Galicie—Juste revendication—Nouvelle colonie à la Rivière-à-la-Grue, Man.—L'inportance de la presse catholique—"Arbre de Noël" à l'Hospice Taché—Bibliographie Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

## S. G. MGR L'ARCHEVEQUE ET *LE CANADA*.

Nous insérons la lettre suivante adressée par S. G. Mgr l'Archevêque au rédacteur du journal *Le Canada* de Montréal. Cette lettre n'a pas besoin d'introduction. Il suffit de la lire pour en avoir l'intelligence complète.

Montréal, 23 décembre 1910.

Monsieur le Rédacteur,

L'article de votre journal d'hier, intitulé: "Mgr Langevin et *Le Devoir*," est tellement étrange et si injurieux pour moi que je crois devoir y répondre tant pour me défendre que pour mettre les choses au point.

Voici les faits:

Dans ma dernière circulaire (celle de novembre dernier) *je n'ai pas dit un mot des journaux*, comme je l'ai affirmé dans ma lettre du huit décembre courant à l'*Action Sociale*.

Voilà le fait principal autour duquel gravite toute la discussion et je vous mets au défi, M. le Rédacteur, de prouver le contraire, bien que vous disiez dans votre article: "Nous avons ajouté foi implicite-ment à la parole de Mgr Langevin et nous avons reproduit dans nos colonnes sa lettre à l'*Action Sociale*."

Pourquoi cette foi implicite seulement et comme ce regret d'avoir reproduit ma lettre dans vos colonnes? Ah! c'est que vous avez pensé trouver la contradiction de mon assertion dans un document du mois de janvier dernier, que vous appelez une *circulaire*, mais qui n'est qu'une *lettre privée* remise au Rév. Père Blais pour l'accréditer au-

près de mes curés, alors qu'il était chargé de recueillir des abonnements pour trois de nos publications catholiques du Manitoba; et c'est dans cette lettre privée de janvier, et non dans ma circulaire de novembre, que j'ai recommandé, comme c'était mon droit, l'*Action Sociale* et le *Droit*.

Est-ce assez clair et votre idée d'un faux n'est-elle pas au moins étrange si elle n'est pas malhonnête?

Et vous osez dire, M. le Rédacteur, que la fameuse dépêche de Winnipeg disant que j'avais défendu à mes fidèles de lire le *Canada*, la *Presse*, la *Patrie*, le *Soleil*, était basée sur ma lettre de janvier qui vous est, dites-vous, tombée sous les yeux quand cette lettre ne dit pas un seul mot de cette prétendue condamnation!

Tout homme franc et loyal conclura deux choses de ces faits: la première est que la dépêche de Winnipeg affirmant ma condamnation supposée de quatre journaux français, journaux purement politiques, est un mensonge effronté fabriqué par un politicien de bas étage; la seconde conclusion des faits énumérés plus haut est que ma déclaration disant que je n'ai pas dit un mot des journaux dans ma dernière circulaire de novembre reste vraie, inattaquable, et que ceux qui y ont ajouté une foi *explicite* ont simplement respecté la parole d'un archevêque.

Or, votre article, M. le Rédacteur, tend à me faire passer pour un homme à la mémoire trop courte ou simplement pour un menteur et cela tout en ayant l'air de vous attaquer seulement à deux confrères traités par vous de menteurs et de faussaires.

Et vous osez demander une explication, en disant que la morale publique l'exige!

Votre article, M. le Rédacteur, est un outrage à la morale publique parce que, outre l'accusation odieuse qu'il fait planer sur moi, vous dites une fausseté, à savoir, que ma lettre privée de janvier, non pas ma circulaire, a été adressée à nombre de personnes, alors qu'elle a été simplement présentée à qui de droit par le R. P. Blais.

Vraiment, il y a bien lieu de prendre une assurance contre un journal quand il se permet ainsi de jeter le discrédit sur un archevêque qui ne l'a nullement provoqué.

■ Espérant que vous me rendrez la justice de publier cette lettre dans votre journal, j'ai l'honneur d'être, M. le Rédacteur, votre humble serviteur,

† ADELARD, O. M. I., Arch. de St-Boniface.

— Le cardinal Mermillod visitait un jour une petite école. En entrant, il vit sur le tableau noir toutes les lettres de l'alphabet. "C'est bien long tout cela," dit-il aux enfants. "Je vais vous enseigner un alphabet bien plus court. Il ne se compose que de quatre lettres qui sont le gage de votre succès: O. B. I. C."

## UNE LETTRE DE S. G. MGR LEGAL, O. M. I.

CONCERNANT LA QUESTION UNIVERSITAIRE.

Le 15 décembre dernier dix-sept Catholiques irlandais de Winnipeg publièrent dans le *Free Press* une lettre collective réclamant l'établissement à proximité de l'Université du Manitoba d'un collège ou résidence, d'où les élèves catholiques de langue anglaise iraient suivre les cours à l'Université. Nous ne voulons pas pour le moment entrer dans la discussion de ce projet, mais nous tenons à consigner la lettre que S. G. Mgr Legal, O. M. I., évêque de Saint-Albert, a adressée au *Free Press*. Dans une lettre subséquente, publiée le 23 décembre en réponse à une réplique de M. l'abbé Cherrier, un comité, composé de sept membres et écrivant au nom des dix-sept signataires du premier manifeste, affirmait que les Catholiques de l'Alberta projetaient un établissement semblable à celui qu'il proposait, et cela, pensait-il, avec le plein concours et l'entière approbation de S. G. Mgr Legal. Or cette affirmation est absolument dénuée de fondement comme en témoigne la lettre suivante;

Vègreville, Alta., 28 décembre, 1910.

A l'Editeur du *Free Press*.

Monsieur, — On a attiré mon attention sur une correspondance qui a été publiée dans votre numéro du 23 de ce mois sous le titre: "Lettre du Comité catholique anglais."

Je demande qu'il me soit permis de solliciter qu'on ne me mêle pas, sans mon consentement, à la présente controverse. Jusqu'ici rien n'a encore été fait pour l'affiliation d'un Collège catholique à l'Université de l'Alberta, et cette affiliation ne se fera jamais si ce n'est dans des conditions acceptables aux Catholiques et conformes aux principes de l'Eglise catholique.

Je demeure sincèrement vôtre, M. l'Editeur,

† EMILE J. LEGAL,

Evêque de St-Albert.

## VAILLANTE DECLARATION DE MGR DELAMAIRE.

*Le Gaulois* du 12 novembre dernier nous apporte l'extrait suivant d'un discours d'un archevêque de France, qui est tout un programme et montre bien les avantages de l'organisation. A la séance de cet après-midi, au congrès des catholiques du Nord. — télégraphie de Lille le correspondant du journal, — Mgr Delamaire, le vaillant coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, a fait une déclaration qui a vivement impressionné l'auditoire. M. le vicaire général Cateau avait exposé l'organisation de l'Union diocésaine des catholiques du Nord, qui groupe déjà 16 000 catholiques résolus et dévoués. Prenant la parole après lui, Mgr Delamaire s'écria:

— “ Ce n'est pas seulement 16 000 hommes, mais 50 000, 100 000 et même plus que je veux arriver à grouper dans cette Union. Comme tous les hommes vraiment libéraux, j'aspire à voir promulguer en cette république, qui devrait être d'après son nom un régime de tolérance, la loi sur la liberté des manifestations publiques que possèdent déjà la protestante Angleterre et l'autocratique Allemagne. Le jour où l'on verra 50 000 catholiques défilér dans les rues de Lille, manifester devant la préfecture, devant les représentants du gouvernement en faveur de la liberté de conscience et du droit des pères de familles, il est probable que l'on réfléchira avant de fouler aux pieds leurs droits et, s'il le fallait même, je n'hésiterais pas à conduire ces 50 000 hommes au siège du gouvernement à Paris, devant les ministères, devant ce palais jadis épiscopal souillé aujourd'hui par la présence de l'ancien grand-maître de la franc-maçonnerie. Le jour où nous saurons nous faire craindre, ce jour-là on nous respectera.”

Ces ardentés paroles ont soulevé l'enthousiasme de l'assistance tout entière. On sentait que lorsque leur archevêque leur en donnera le signal, tous les catholiques du Nord seront prêts à le suivre, même à Paris s'il le faut. C'est la première fois, je crois bien, qu'un évêque parle de descendre à Paris à la tête de ses diocésains pour faire valoir et respecter leurs droits. Cette initiative originale et hardie, qui n'étonne point de la part du vaillant coadjuteur de Cambrai, méritait d'être signalée.

LEO ARCHER.

### SAINT JOSAPHAT,

#### EVEQUE ET MARTYR RUTHENE.

Le vingt-cinq novembre, les Ruthènes catholiques célébraient la fête de saint Josaphat alors que les catholiques du rite latin l'avait célébrée le quatorze du même mois. Assez peu connu au Canada, ce saint est cependant l'un de ceux qui méritent le plus de l'être surtout de la jeunesse étudiante. Son enfance, sa jeunesse, et sa vie comme moine basilien sont de tous points fort intéressantes; sa vie comme évêque est de plus excessivement instructive et pleine d'actualités frappantes.

La diplomatie avait conclu l'Union entre l'Orient et l'Occident au Concile de Florence; néanmoins plus de cent cinquante ans après, dans le royaume de la catholique Pologne, chez les descendants des schismatiques et des catholiques d'autrefois, les cœurs et les esprits étaient encore divisés et en guerre religieuse continuelle. Il fallait le dévouement d'un apôtre et d'un saint pour arriver à quelque chose de tangible. Saint Josaphat fut l'élu de Dieu.

Evêque de Polosk, (Russie), de 1618 à 1623, il devait contri-

buer plus que tout autre, par sa vie et par sa mort, à mettre à exécution les beaux rêves caressés par Eugène IV. La tâche ne fut point facile. Le clergé latin polonais, à cette époque — moins bien inspiré que notre clergé canadien — était rempli de préjugés envers ceux que l'on appelait déjà "uniates." L'épiscopat latin voulait tenir dans l'infériorité l'épiscopat uniate; le bas clergé latin voyait avec un certain mépris le bas clergé uniate moins bien partagé sous plusieurs rapports. Le zèle intempestif et peu surnaturel des assimilateurs polonais voulait mettre "l'Union" au service de la nationalité polonaise: se faire catholique pour eux devait être passer au rite latin et devenir, par la force des choses, polonais. Les idées protestantes s'infiltraient de plus en plus chez l'élément ruthène et le schisme russe faisait tout ce qu'il pouvait pour semer la zizanie en Pologne. Tout se liguait donc contre l'œuvre de Josaphat. Cependant le saint ne perdit pas courage. Malgré les difficultés de communication, il rendit à Rome. De concert avec son métropolitain, l'évêque Rutski, il revendiqua pour sa dignité épiscopale son entrée au sénat de Pologne et les honneurs dûs à son rang; il s'appliqua à relever le niveau moral et intellectuel de son clergé, et à faire l'éducation de son peuple.

Avec les protestants et les schismatiques, il est juste, il est bon, il fait tout ce qu'il peut pour les faire rentrer dans le bercail. Les conversions qu'il opère sont si nombreuses qu'on l'appelle le "ravis-seur d'âmes." Et pourtant avec quelle énergie il défend les principes catholiques et réclame ses droits. Les ennemis jurés de la foi catholique n'ont pas d'adversaire plus intrépidement. Son zèle ardent et infatigable le rend important aux chefs politiques.

Léon Sapiha, grand chancelier de Lithuanie, le prend de haut avec l'évêque. Il lui rappelle la douceur du Maître, lui conseille de se hâter lentement, lui peint les malheurs imminents des luttes religieuses en Pologne, lui représente l'inutilité des sacrifices qu'il fait pour convertir les schismatiques, l'engage à fuir comme a fait Notre-Seigneur avant que son heure fut arrivée, évoque le souvenir des apôtres sortant du Conseil pleins de joie parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir. Bref, tous les beaux prétextes étaient mis de l'avant pour détourner l'évêque de la voie qu'il avait embrassée. Josaphat ne se laissa pas intimider. Il répondit en évêque. La haine que lui ont vouée les ennemis jurés du catholicisme parle en sa faveur. Sous Néron et sous Dioclétien, comme les fidèles de ce temps-là il irait de cœur joie au martyre. Mais sous un roi catholique, il prétend qu'il en doit être autrement. Les schismatiques blâment, orient et attaquent; les catholiques ne font que se défendre. L'évêque veut la paix, mais il ne la veut pas scellée au prix de l'offense de Dieu. La paix que le Christ a laissée sur la terre, ce n'est pas celle que recherchent les tenants de la politique. Cette paix-là, Jésus l'a répudiée.

Cependant Josaphat ne devait pas triompher de ses ennemis si

tôt. Le peuple ruthène soulevé par Snotrycki, deux fois converti, mais deux fois apostat, menace son pasteur. On conseille à Josaphat de fuir. Il refuse. On fait irruption dans son palais. Le pasteur demande que l'on épargne ses serviteurs et se présente au martyr. Il tombe bientôt sous les coups. Dans sa fureur diabolique, la populace s'acharne sur son cadavre de la façon la plus odieuse. Mais bientôt le remords et la honte s'emparent des assassins. Ils veulent faire disparaître ces restes mortels qui leur rappellent leur forfait. On les précipite dans la Dwina. Une force mystérieuse les fait flotter à la surface. On les lie à des pierres énormes, le même prodige se renouvelle, et une lumière immaculée entoure partout le corps du martyr. Saint Josaphat se venge à la façon du Christ sur le Calvaire. Ses meurtriers sont les premiers à se convertir. Mais comme le Christ aussi, saint Josaphat n'a pas cessé d'être un signe de contradiction.

Les schismatiques de Russie et les moscophiles de Galicie ont fait tout en leur pouvoir pour empêcher sa canonisation; et de nos jours encore on rééclaire sans se fatiguer les calomnies et les mensonges répandus contre le saint, il y a deux cents ans.

D'autre part l'Église place plus que jamais ses espoirs en saint Josaphat pour tout ce qui regarde la foi chez les Slaves. Pie IX l'a canonisé en 1867. En 1874, un moine bénédictin, après dix années d'un rude travail, publiait la vie de saint Josaphat qui est plutôt à étudier qu'à lire à cause de sa richesse historique. En 1882, Léon XIII étendait l'office du saint à tout l'univers catholique. L'oraison de sa fête est présentement *de mandato* dans le diocèse de Saint-Boniface: "Répandez dans l'Église, Seigneur, nous vous en supplions, l'esprit du bienheureux Josaphat, martyr et pontife donnant sa vie pour ses brebis, afin que par son intercession et animés par le même esprit, nous ne craignons pas de donner notre vie pour le salut de nos frères."

Étudier la vie de saint Josaphat, la faire connaître et la faire aimer, c'est un des grands devoirs de l'heure présente.

N. B. — La vie de saint Josaphat, par Dom Guépin, est en vente chez Oudin, Paris, 10 rue de Mézières.

J.-AD. SABOURIN, Ptrs,

## PROFESSION RELIGIEUSE ET VÊTURE

### A LA MAISON-VICARIALE.

Le 13 décembre dernier Mgr F.-A. Dugas, P.A., V.G., a présidé une cérémonie de profession religieuse et de vêtue à la Maison-Vicariale des Sœurs Grises à Saint-Boniface. Les Rdes Sœurs Lechasseur et Latreille ont prononcé leurs vœux perpétuels, et les Rdes Sœurs St-Jean Gualbert, (Clara Nadeau, de St-Joseph, Man.) et St-Eugène, (Maria L'Heureux, de St-Antoine d'Aubigny, Man.) ont prononcé

leurs premiers vœux. Les Rdes Sœurs Ste-Euphrasie, ( Marie-Louise Turcotte, de St-Urbain de Chateauguay, P. Q. ) et Grouette, ( Mariè-Dora, de Kenora. Ont. ) ont revêtu le saint habit.

M. l'abbé A. Béliveau a prononcé le sermon de circonstance.

### LETTRÉ DE GALICIE.

Nous n'avons pu, faute d'espace, publier plus tôt la lettre suivante que M. l'abbé Joseph-P. Gagnon, ancien vicaire à la cathédrale, adressait à S. G. Mgr l'Archevêque après son arrivée en Galicie.

LAWRIW, 23 OCTOBRE 1910.

MONSEIGNEUR,

Vos enfants, ( MM. les abbés Jean et Desmarais, compagnons du correspondant ), conduits par l'ange protecteur des Ruthènes, après un voyage de près d'un mois, sont enfin parvenus en Galicie et installés dans des monastères Basiliens, où ils ont commencé l'apprentissage de leur vie de missionnaire par l'étude de l'alphabet slave. La traversée de l'Océan dura onze jours. La mer eut ses colères et enleva de nos cœurs tout ce que nous apportions de bête et d'amertume. Elle fit ainsi de nous des hommes nouveaux pour l'œuvre nouvelle. Nous ne gardâmes que nos cœurs *ruthénisés* et une volonté forte au service de l'Eglise et de notre Archevêque.

A Paris, nous visitâmes la ville et la parcourûmes en tous sens, afin d'y admirer ce que le génie des siècles y a accumulé de plus digne d'attention. Une grève des employés de chemin retarda notre départ de la capitale française, mais nous procura le plaisir d'assister à quelques séances du Congrès de *La Croix* et d'y entendre des orateurs comme Mgr Amette, M. le comte de Mun, M. Paul Féron-Vrau, M. le sénateur de Las-Cases, M. l'abbé Tellier de Poncheville et M. Pierre Gerlier. Ce contact avec cette société d'élite, éprise d'un idéal si apostolique, nous préparait admirablement à notre apostolat ruthène.

Je ne vous dirai rien, Monseigneur, des mœurs de nos chers Ruthènes, des beautés de leur rite et de leur esprit de foi. Ce sont choses que Votre Grandeur connaît mieux que moi. Aussi je n'ajouterai qu'un mot concernant l'hospitalité tout à fait cordiale que nous recevons chez les Rds Pères Basiliens. Bien que les lettres de nos prédécesseurs, MM. les abbés Sabourin et Claveloux, nous aient à maintes reprises chanté les louanges de ces dévoués religieux, nous n'en sommes pas moins vivement touchés des bontés, des délicates attentions et des prévenances qu'ils ne cessent de nous témoigner. Et ce qui fait le charme de cette large hospitalité, c'est l'aimable et franche simplicité qui en est le trait caractéristique. Nous nous apercevons si peu que nous sommes en pays étranger qu'il nous semble vivre

dans un coin de la patrie que nous ne connaissions pas encore. Aussi grande sera notre dette de reconnaissance et celle du clergé *ruthénisé* à l'endroit de ces bons Pères de l'Ordre de saint Basile le Grand. Tous ces excellents religieux voulurent avoir des nouvelles du Canada. Ils s'informèrent de Votre Grandeur et manifestèrent ardemment le désir de la connaître. Nous sentons que tous la portent dans leur cœur.

Nous ne pouvions espérer un meilleur accueil. C'est une consolation que le bon Dieu ménage à ses prêtres en attendant l'heure du labeur. A Lemberg, vos fils se séparèrent. MM. les abbés Jean et Desmarais se rendirent à Kreckiw, afin de se mettre à l'œuvre le plus tôt possible.

De Votre Grandeur le fils dévoué et reconnaissant,

JOSEPH-P. GAGNON, Ptre.

### JUSTE REVENDICATION.

L'Association St-Jean-Baptiste de Montréal a adopté, en novembre dernier, des résolutions réclamant que justice soit rendue aux nôtres dans l'Ontario. Voici le texte de cette juste et opportune revendication :

“ L'Association Saint-Jean-Baptiste regrette de constater que dans quelques provinces du Dominion, et en particulier dans l'Ontario, les Canadiens-français se heurtent à une opposition systématique et injuste relativement à l'enseignement du français. On veut détruire les écoles bilingues reconnues par la loi. Au lieu de rendre plus efficace l'enseignement de la langue de nos ancêtres, on tend à le faire disparaître.

“ Aussi bien l'Association Saint-Jean-Baptiste se joint au Congrès d'Education des Canadiens-français pour demander que justice soit rendue aux nôtres, qu'un programme plus rationnel soit rédigé pour l'enseignement bilingue; que l'on tienne compte du français dans les examens officiels et que des écoles normales bilingues s'ouvrent en nombre suffisant pour fournir un personnel vraiment compétent.

“ Dans l'intérêt de l'harmonie entre les deux grandes races qui vivent dans ce pays, les Canadiens-français demandent d'être instruits de leur religion dans leur propre langue. Ils émettent le vœu que là où ils sont en majorité on leur donne des hommes de leur sang, de leur âme, de leurs aspirations nationales et religieuses pour les représenter et les gouverner au Sénat, au Parlement, dans les emplois civils et ecclésiastiques.”

— Les travaux de la nouvelle Maison-Vicariale des Sœurs Grises sont fort avancés. On vient d'ériger le dôme et on achève de couvrir l'édifice.

## NOUVELLE COLONIE A

## LA RIVIERE-A-LA-GRUE, MAN.

Il y a de nombreux homesteads ou lots gratuits à prendre sur le township XXVI, rangs 12, 13 et 14, dans la province du Manitoba, à la Rivière-à-la-Grue. (Crane River). Des fermiers de St-Eustache et d'Éli doivent y aller au printemps. On dit que la terre est bonne, qu'il y a du bois et du foin. Que l'on se hâte, car déjà six homesteads ont été pris par des étrangers. Le P. Léonard, o. m. r., principal de l'école de Sandy-Bay, Man., pourrait renseigner ceux qui désirent aller s'établir dans cette région.

## L'IMPORTANCE DE LA PRESSE CATHOLIQUE.

DE LA *Semaine Religieuse* DE QUÉBEC.

Nous empruntons au *Casket* d'Antigonish la citation suivante d'un discours de Mgr O'Connell, archevêque de Boston :

« Un journal catholique est aussi nécessaire qu'une église. C'est autant le devoir de chaque prêtre dans le diocèse de l'appuyer, de l'aider et de travailler à sa plus grande diffusion parmi le peuple que de bâtir et de soutenir une école. Tout cela est ordonné à la même intention, au même objet, au même but — la propagation et la défense des principes chrétiens catholiques. Notre Saint Père, reconnu pour un Pontife de sagesse humaine supérieure et de bon sens pratique, a exprimé cette vérité en des termes qui ne laissent aucun doute dans l'esprit du véritable prêtre :

« En vain construirez-vous, enseignerez-vous et prêcherez-vous, aussi longtemps que vous ne soutiendrez et ne répandrez pas un journal catholique ».

Ce sont là, en abrégé, ses propres paroles. Le prêtre qui, après les avoir entendues, reste encore inactif et prêt à n'offrir que de la critique, est indigne de sa charge. Il agit comme le soldat qui s'arrête en face de l'ennemi pour se plaindre du vernis de son fusil ».

## ARBRE DE NOËL A L'HOSPICE TACHE.

Les dames patronnesses de l'Hospice Taché ont organisé un gentil *arbre de Noël* pour les orphelines. La présentation en a eu lieu le 28 décembre, jour de la fête des Saints Innocents. Mgr Dugas, P. A., v. G., présidait la soirée, qui fut brillante. Le chœur de la Cathédrale exécuta plusieurs chants avec un brio remarquable. Les orphelines rendirent avec beaucoup de naturel de jolis compliments et une très belle saynète, dont l'idée était empruntée aux fêtes de Noël.

*Les Cloches* s'unissent aux orphelines pour remercier leurs bienfaiteurs, tout particulièrement les bonnes dames patronnesses qui, par leur zèle et leur dévouement, ont réalisé la jolie somme de \$400.

## BIBLIOGRAPHIE.

La librairie Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte. Paris, VIe, nous adresse les ouvrages suivants que nous recommandons à nos lecteurs:

*La loi d'âge pour la première Communion*, par l'abbé F. Sibaud. Prix: 2 francs. Cet ouvrage est un commentaire historique, théologique et moral du décret *Quam singulari*,

*Jeunesse et Pureté*, par l'abbé Henri Morice. Quinze conférences sur la belle vertu, remarquables par une vraie délicatesse d'expression, une grande sûreté de doctrine et un style imagé et très littéraire.

*Dieu: son existence et sa nature*: par l'abbé Broussolle.

*La Bonté et ses trois principaux adversaires*, par l'abbé Joseph Vernhes.

*Le Mystère de la Rédemption*, par le R. P. Hugon, o. p.

*L'Evangile et le Temps présent*, par l'abbé Elie Perrin.

*Pierre de Kériole*, le pénitent breton, par le Vte Hippolyte Le Gouvello.

*La Vieille Morale à l'école*, par l'abbé Joseph Tissier.

*La Religion vésulique*, par A. Roussel.

*En Pénitence chez les Jésuites*, par Paul Ker.

*Plans d'Instructions pour le diocèse de Nevers*. Ouvrage très utile aux prédicateurs.

Ces livres sont aussi en vente à Montréal chez Beauchemin, Derome et Granger.

LE LIBÉRALISME EST UN PÉCHÉ, du célèbre théologien espagnol, Dom Félix Sarda y Salvany, traduit par la marquise de Tristany, vient d'être réédité par Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte. 1 vol. 2 fr. 50.

Cet ouvrage, imprimé déjà plusieurs fois, eut à son apparition un important succès, parce que rien de plus fort n'a été écrit sur cette question, à laquelle nul ne peut rester indifférent aujourd'hui.

*Le Libéralisme est un péché* est devenu classique dans tous les milieux où la crise religieuse et sociale actuelle est étudiée. Dom Félix Sarda a mis en lumière, avec une rare puissance de doctrine et de logique, tous les germes que porte en lui *le libéralisme*, et démontre que ces germes constituent la genèse de toutes les erreurs modernes. Une connaissance sérieuse du livre que nous recommandons, met à même de se rendre un compte précis du danger de cultiver en soi et de répandre dans les masses les ferments de désagrégation politique, religieuse, sociale et morale contenus dans la doctrine du libéralisme, et laisse entrevoir le peuple comme l'instrument aveugle et terrible de ses conséquences.

## DING ! DANG ! DONG !

Un digne curé d'Ontario nous écrit en faisant remise de sa souscription : "La voix douce et plaintive des *Cloches* de Saint-Boniface nous rappelle que nos frères de l'Ouest souffrent et espèrent. D'une autre manière, il nous faut aussi gémir et souffrir. Chaque fois que *Les Cloches* nous arrivent elles nous consolent et nous animent en nous montrant le courage de ceux qui luttent dans vos plaines."

— L'École neutre donne contre l'idée religieuse de bien meilleurs résultats que les lions et les chaises rougies. Les Empereurs romains sont des maladroits de ne l'avoir pas employée. — RENAN.

— Mgr Dugas et M. l'abbé Bellair sont allés assister le 27 décembre à la fête de M. l'abbé Mireault, curé de St-Adolphe. Les élèves du couvent, dirigé par les Filles de la Croix, ont donné une magnifique séance à cette occasion. Elles ont aussi fait un joli cadeau de linges d'autel à M. le curé.

— M. l'abbé Kugener, le sympathique curé de Ste Delphine, Sask., rentrait dans sa paroisse le 17 décembre dernier, après deux mois passés en France au sein de sa famille. Le R. P. Adam, c. ss. R., son voisin de Hubbard, alla le rencontrer à son arrivée. A la gare d'Ituna une vingtaine de Métis, y allant d'une décharge de mousqueterie à une heure fort matinale (5 h.), mirent en émoi les autres passagers du G. T. P. et purent même leur faire croire à une nouvelle insurrection.

— Les membres du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec ont demandé au Gouvernement provincial l'argent nécessaire pour faire enseigner le français dans leurs écoles. Sir Lomer Gouin, premier ministre, a répondu qu'il était enchanté de cette initiative et déclaré qu'il espérait que le gouvernement pourrait faire droit à une aussi juste requête.

— Le grand danger, c'est la buvette. Je l'ai dit et je le répète, il n'y a pas de raison pour qu'il y ait une buvette dans Montréal. Tout le monde s'accorde à dire que l'alcool est un poison et qu'il tue. Alors pourquoi des maisons où l'on tue ? Pourquoi ? — MGR BRUCHESI.

— Avant hier, écrivait-il y a quelques mois un prêtre nouvellement arrivé dans une mission, je suis allé visiter une famille belge. Le père, un bon vieillard de 70 ans, pleurait de joie en me voyant. L'an dernier il avait vu mourir à côté de lui un de ses amis sans secours religieux. Cette mort l'avait tellement frappé qu'il allait, ainsi que ses enfants, quitter le pays après la moisson. La venue du prêtre leur a fait changer leur résolution : ils resteront.

— M. l'abbé P.-E. Halde, originaire du diocèse de Saint-Hyacinthe et frère de MM. les abbés Halde, de Laurier, Man., a été ordonné prêtre à Montréal le 17 décembre pour le diocèse de Saint-Boniface. Il est arrivé au Manitoba le 29 décembre.

— Je veux vous assurer que la fermeté dans la défense de vos idées

vous fera plus d'amis que d'ennemis. Si c'était le contraire qui serait vrai, il faudrait montrer du courage, je n'en disconviens pas. Mais il n'est pas sans quelque réconfort pour notre faiblesse de savoir que nous ne perdons pas de sympathies à penser noblement et fermement. L'estime de tous ceux qui luttent, dans un camp ou dans un autre, ne s'égaré pas sur les neutres; elle va aux chefs et aux soldats. — R. BAZIN.

— Tout exemple est un appel. L'enfant, dès le plus bas âge, regarde agir sa mère, son père, ses aînés. Les impressions qu'il en reçoit s'accroissent. Plus l'exemple vient de haut, plus celui qui le donne est aimé, plus aussi son influence est puissante. — CARDINAL MERCIER.

— Le R. P. Joseph Blain, s. j., est revenu au Collège de Saint-Boniface le 7 janvier. Il est tout à fait remis de ses fatigues et a repris sa charge de préfet des études.

— *La Bannière*, cette revue annuelle si intéressante et si instructive, publiée par les RR. PP. Oblats du Juniorat d'Ottawa, vient de nous arriver. Nous la recommandons à nos lecteurs et amis. Pour la modique somme de vingt-cinq sous ils se procureront cent pages de lecture réconfortante, aideront une œuvre apostolique et participeront à de riches faveurs spirituelles.

— Pour la deuxième fois depuis quelques semaines le *Free Press* de Winnipeg réédite au cours d'articles éditoriaux, sur la foi d'un certain *Patricius*, la stupide et mensongère assertion que S. G. Mgr l'Archevêque veut introduire le français dans certaines écoles ruthènes et en bannir l'anglais, afin d'établir un système bilingue français-ruthène. Le rédacteur du *Free Press* croit-il ce qu'il publie? Nous ne le pensons pas.

— Les Franciscaines Missionnaires de Marie à Winnipeg ont ajouté à leur œuvre de protection des jeunes filles une *école gardienne* où elles prennent soin des enfants de deux à sept ans pendant les heures où les mères travaillent à l'atelier ou ailleurs.

— Sommes-nous déraisonnables quand nous demandons qu'on agisse envers les nôtres dans les provinces anglaises, comme nous agissons ici (dans Québec) envers les minorités enclavées dans notre province? — THOMAS CHAPAIS.

#### R. I. P.

Rde Sœur Marie de la Présentation, (M. Ernestine Collette), des Sœurs Grises de Montréal, décédée à Calgary, Alta., où elle était supérieure.

— Rde Sœur Ste Croix, (Marie-Adélaïde Pigeon), des Sœurs Grises d'Ottawa, décédée à Ottawa à l'âge de 95 ans, dont 65 de vie religieuse.

— M. Léon Gagnon, père de M. Paul Gagnon de cette ville, décédé à Fall River, Mass.